



Le jeudi 12 octobre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 6 octobre 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), M. Xavier BASSELET (M. Stéphane DELANNOY), M. Riquier WILLOQUET (à Mme Christiane DECANter-CAULLET), Mme Dong NGUYEN (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Aurélie VERNIER (à M. le Maire)

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 17-3-5

Affaires Juridiques

Acquisition d'une parcelle BH 66

Chemin du Beau Séjour

Rapport de M. le Maire,

Le tronçon de voirie dénommé « chemin du Septentrion » et cadastré BH 66, bien qu'ouvert au public, n'appartient pas à la sphère publique dans sa partie Sud Est en limite de commune avec Marcq-en-Baroeul.

La commune de Bondues demande à ce que cette parcelle, appartenant à Monsieur Ghislain Prouvost et Mme Laetitia Prouvost, soit transférée dans le domaine public de la ville.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à donner son accord pour l'acquisition par la ville à titre gracieux, d'une voirie d'environ 1787 m² d'emprise;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces et actes nécessaires à son acquisition.

Travaux Préparatoires
CA du 26 septembre 2017
CG du 05 octobre 2017

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

